



# Elaboration d'une stratégie régionale relative aux espèces végétales exotiques envahissantes en Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA)

Eléonore Terrin<sup>1,2</sup>, Katia Diadema<sup>1</sup>, Noémie Fort<sup>1</sup> & Virgile Noble<sup>2</sup>

<sup>1</sup>Conservatoire botanique national alpin, Domaine de Charance, F-05000 Gap France

<sup>2</sup>Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles, 34 avenue Gambetta, F-83400 Hyères France

Les espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE) ont été identifiées par la Stratégie nationale pour la Biodiversité 2010 – 2020 comme étant une des pressions exercées sur la biodiversité. Un des engagements de cette stratégie nationale est de mettre en œuvre de bonnes pratiques en matière de prévention et de lutte contre ces espèces. Dans ce contexte, la DREAL PACA\* et la Région PACA ont souhaité qu'une stratégie régionale relative aux EVEE soit élaborée. Planifiée sur deux ans (2013 – 2014), cette étude est menée par les deux Conservatoires botaniques nationaux alpin et méditerranéen de Porquerolles (CBNA & CBNMed), dont les territoires d'agréments recouvrent entièrement la région PACA, en concertation avec l'ensemble des acteurs régionaux concernés.

## Etat des lieux régional

### Diagnostic biologique

La région PACA présente une très forte diversité floristique puisque plus de 3 200 espèces indigènes sont actuellement confirmées en région. Cette région est aussi très sensible aux espèces exogènes (22% des espèces recensées en région). Parmi ces dernières, 120 sont des EVEE et 125 sont considérées comme potentiellement envahissantes (EVEpotE) (Fig. 1). Elles sont principalement présentes au sein du domaine biogéographique méditerranéen et plus particulièrement sur la façade littorale très urbanisée, le long de la vallée de la Durance (milieux alluviaux) et dans les zones agricoles du Vaucluse (Fig. 3).

### Elaboration des listes

Cinq catégories ont été définies en utilisant des critères relatifs à la distribution spatiale des espèces, de l'échelle populationnelle à l'échelle régionale, ainsi que l'analyse de risque développée par Weber & Gut (2004), adaptée à la région PACA (Tab. 1). Les impacts négatifs avérés ou potentiels n'ont pas été pris en compte. Parmi les 120 EVEE, plus de la moitié forme régulièrement des populations denses (majeures et émergentes) (Tab. 1 et Fig. 2). L'analyse a aussi été effectuée par secteur biogéographique (méditerranéen et alpin).

### Enquête

Une enquête par questionnaire a été menée en 2013 auprès des acteurs potentiellement concernés par les EVEE. Plus de 110 structures ont participé à cette enquête. Des acteurs de divers secteurs d'activités professionnels sont concernés par ces espèces. Leurs perceptions des EVEE (aspects positifs et négatifs) et leurs attentes ont pu être identifiés. Un bilan 2013 des actions entreprises sur ces espèces en région a également pu être dressé.

## Identification des attentes et des enjeux

Types d'attentes identifiées (résultats de l'enquête régionale) :

- Améliorer les connaissances sur les espèces ;
- Mutualiser les informations ;
- Créer et animer un réseau de veille et d'alerte ;
- Apporter un appui technique ;
- Engager un travail en partenariat avec les prescripteurs et producteurs de végétaux.

Prise en compte des enjeux et attentes des gestionnaires d'espaces naturels, des acteurs de l'agriculture, des prescripteurs et producteurs de végétaux (filiales horticoles, forestière et aménageurs urbains) lors du Comité technique et des ateliers territoriaux.

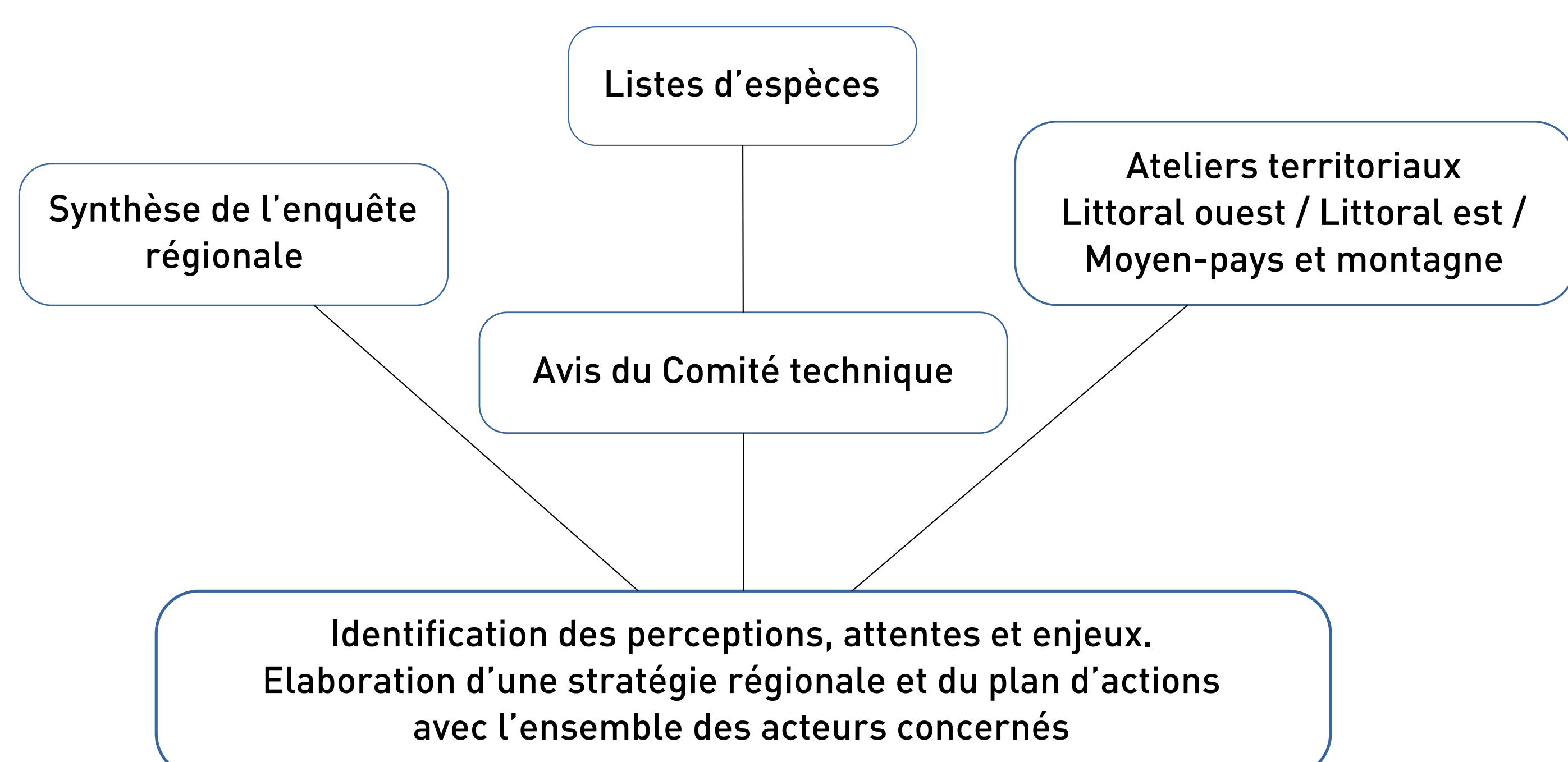


Figure 5 : Démarche entreprise par le CBNA et le CBNMed pour élaborer une stratégie régionale sur les EVEE

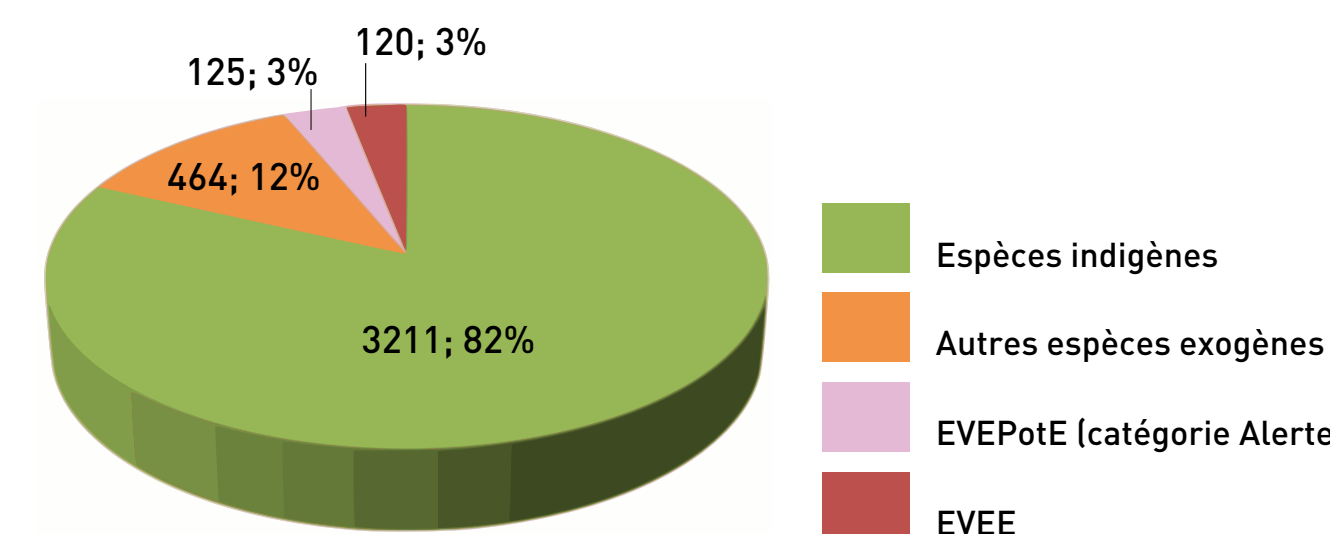


Figure 1 : Proportion d'EVEE et d'EVEpotE (catégorie Alerte) dans la flore vasculaire de la région PACA

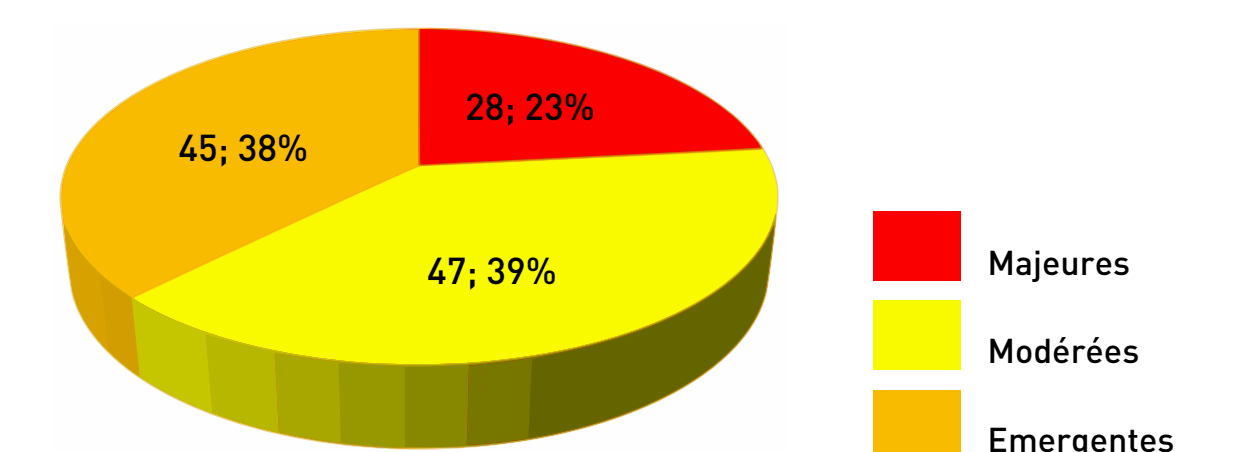


Figure 2 : Proportion des trois catégories pour les 120 EVEE identifiées en région PACA

Catégories	Définitions	Status
Majeure	Espèce végétale exotique largement répandue qui a régulièrement un fort taux de recouvrement (souvent supérieur à 50%)	Espèce végétale exotique envahissante (EVEE)
Modérée	Espèce végétale exotique largement répandue qui a occasionnellement un fort taux de recouvrement (souvent inférieur à 5% et parfois supérieur à 25%)	
Emergente	Espèce végétale exotique peu fréquente qui a régulièrement un fort taux de recouvrement (souvent supérieur à 50%)	
Alerte	Espèce végétale exotique peu fréquente qui a occasionnellement un fort taux de recouvrement (souvent inférieur à 5% et parfois supérieur à 25%) ou toujours un faible taux de recouvrement (inférieur à 5%). Elle est citée comme envahissante dans un territoire proche ou a un risque élevé de prolifération en région PACA (Weber & Gut, 2004 adapté à la région PACA).	Espèce végétale exotique potentiellement envahissante (EVEpotE)
Prévention	Espèce végétale exotique absente du territoire considéré. Elle est citée comme envahissante dans un territoire proche ou a un risque élevé de prolifération en région PACA (Weber & Gut, 2004 adapté à la région PACA).	

Tableau 1 : Catégories d'EVEE et EVEpotE utilisées pour prioriser les actions en milieux naturels et semi-naturels

### Exemples d'EVEE émergentes

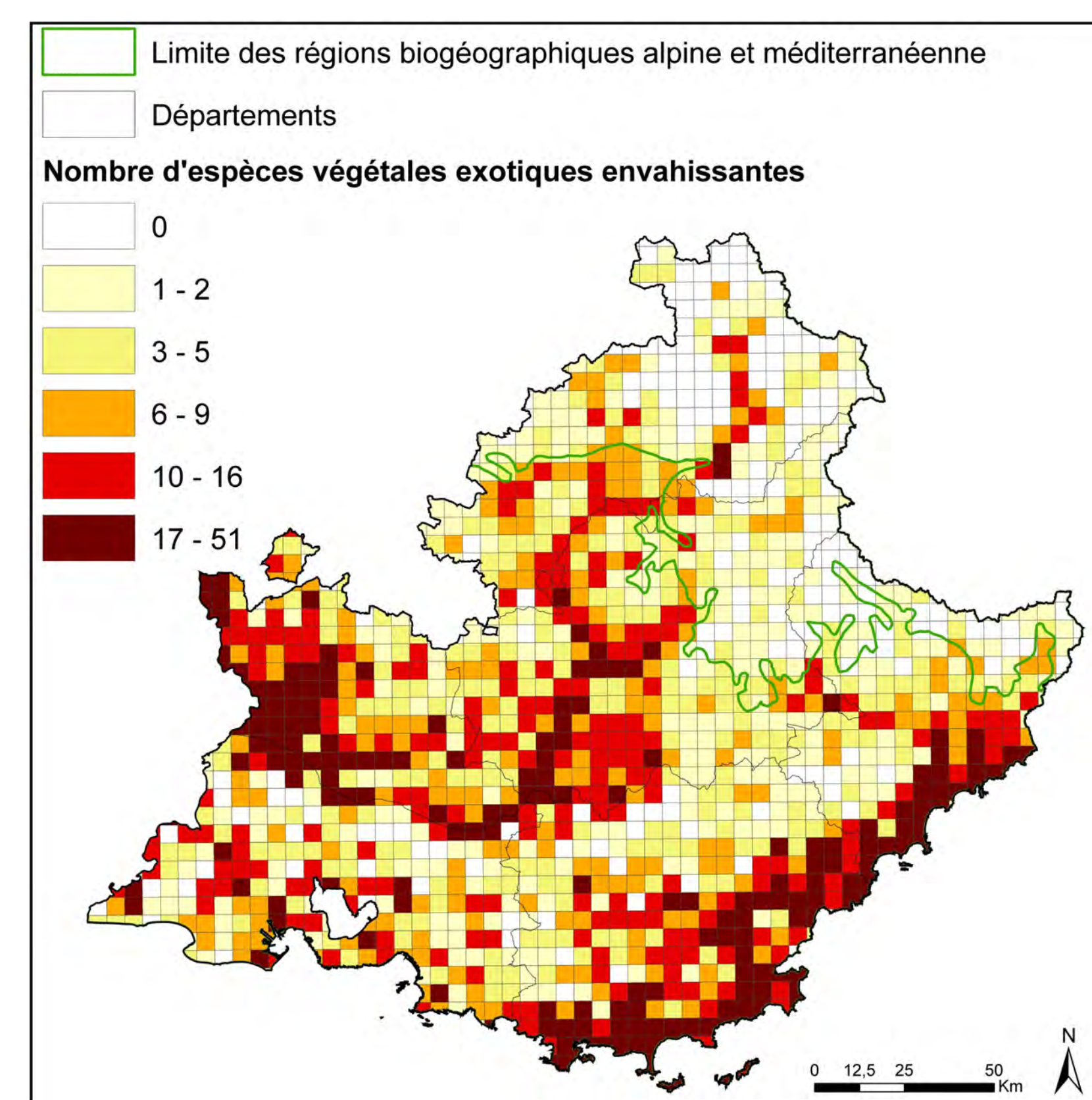


Figure 3 : Répartition de la richesse spécifique pour les EVEE suivant des mailles de 5 x 5 km.

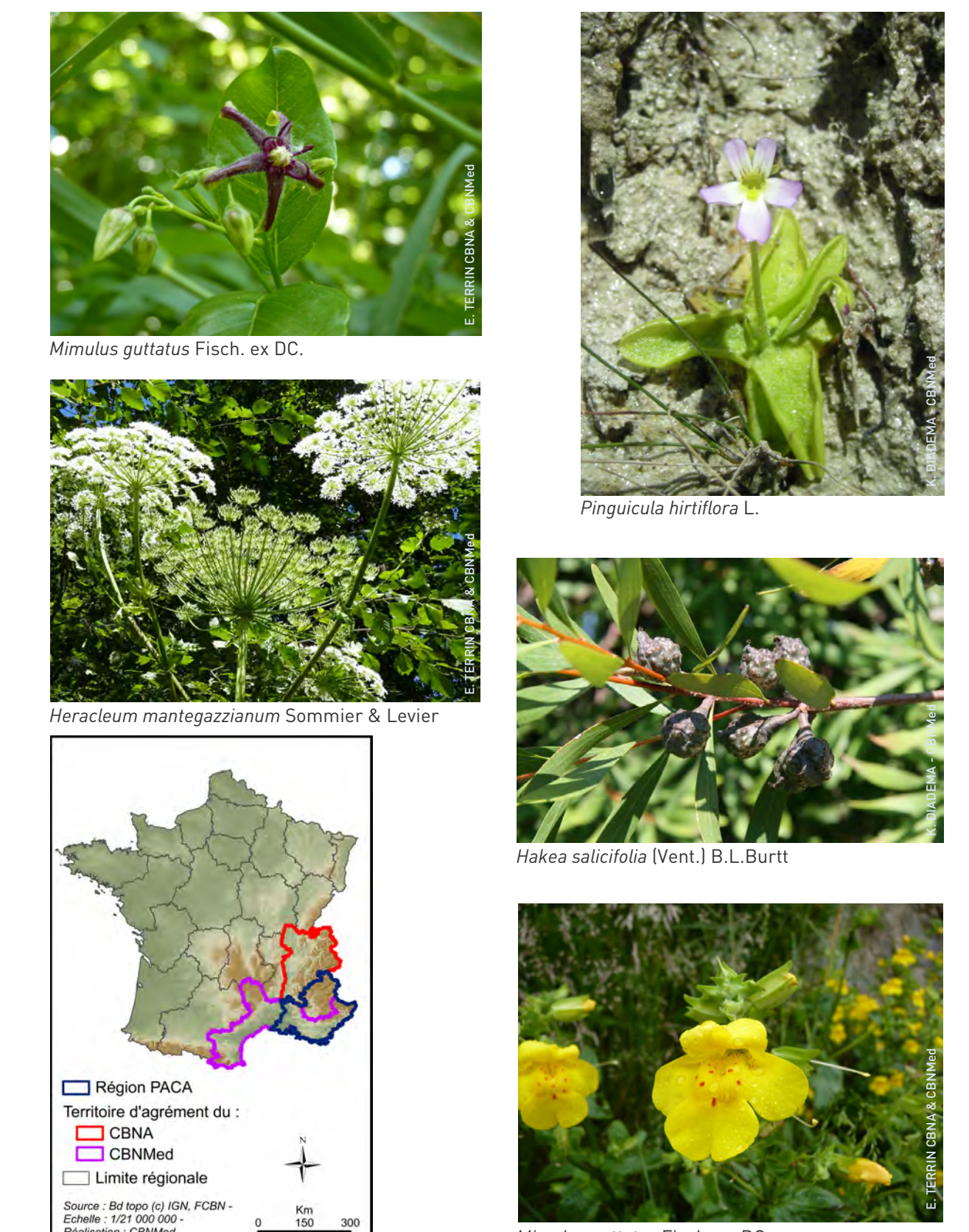


Figure 4 : Localisation de la région PACA et de chaque territoire d'agrément (CBNA et CBNMed)

## Proposition d'une stratégie régionale EVEE

Cinq axes ont été définis :

- Axe I : Amélioration et mutualisation des informations
- Axe II : Prévention et gestion des EVEE et des EVEpotE en milieux naturels et semi-naturels
- Axe III : Prévention et gestion de certaines EVEE et EVEpotE en milieux fortement anthropisés
- Axe IV : Communication, sensibilisation et formation
- Axe V : Gouvernance et animation

Une hiérarchisation des priorités d'intervention a été proposée suivant (i) les catégories d'EVEE et EVEpotE, (ii) les milieux et (iii) les enjeux de conservation (espaces naturels protégés vs non protégés). Une démarche spécifique est entreprise avec les filières horticoles, forestières et agricoles et ce afin d'inclure des actions spécifiques avec chacune de ces filières dans la stratégie.